|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Intitulé de l'action | Objectifs poursuivis | Collaboration(s) avec… (d’autres organisations) | Groupe cible | Nombre de participants envisagé | Moyens du projet supplémentaire  |
|
| 1 | Orientation durable vers un emploi dans le secteur de la construction | Il est essentiel de veiller, en permanence, à mettre en œuvre des actions visant l’accompagnement et la transition des jeunes vers l’emploi. L'objectif de ce projet est d'optimiser la transition des jeunes dans le secteur de la construction. à travers le transfert d’informations, le screening, l’accompagnement, l’orientation, la formation et le jobmatching. Pour ce faire, l’expertise et le réseau de Constructiv sont mobilisés. Il s’agit donc de mettre en œuvre un instrument sectoriel permettant la mise en place d’un processus d’insertion sectorielle vers l’emploi pour les jeunes chercheurs d’emploi et les jeunes en formation. | IFAPME et EFP ; le Forem ; le Ministre flamand de l’Enseignement;le Ministre fédéral de l’Emploi ; l’enseignement de la Communauté flamande GO! ;le secrétariat de l’Enseignement des Villes et des Communes de la Communauté flamande ; l’Enseignement provincial en Flandres ;Enseignement Catholique de Flandre;le VDAB ;Actiris et Bruxelles Formation. | Jeunes -26 ansDiplômés de l’enseignement constructionJeunes dans un régime de formation en alternance | 5.000 | € 1.076.374,72 |
| 2 | Soutenir l‘apprentissage en alternance | Les partenaires sociaux du secteur de la construction ont avancé les objectifs suivants en matière d'apprentissage en alternance :promotion des régimes d'apprentissage en alternance ;solution aux décrochages pendant le parcours d'apprentissage ;optimisation de la transition durable des jeunes vers le secteur ;contrôle de la qualité des lieux d'apprentissage ;contrôle de l'offre des lieux d'apprentissage. | Des entreprises individuellesLes écoles d’enseignement secondaire de plein exerciceLes centres d’Education et de Formation en AlternanceIFAPME | En complément aux deux volets précédents de notre proposition de projet, le troisième volet se penche explicitement sur les jeunes dans un régime d'apprentissage en alternance, plus précisément les jeunes qui sont formés à une profession dans la construction au sein d'une entreprise de construction.L'apprentissage en alternance comprend une relation en triangle : l'élève, l'école et l'entreprise de construction sont parties au contrat. Ces trois parties sont le public cible des actions dans la présente proposition de projet. Néanmoins, les actions visent principalement l'entreprise de construction. C'est l'entreprise de construction qui – avec le soutien de Constructiv – intègre dans les actions les autres parties de cette relation en triangle. | 1.000 | € 1.076.374,72 |
| Total | 5.000 jeunes1.000 entreprises | € 2.152.749,44 |